



P.V de la Réunion du Conseil Communal des Enfants

Le mardi 14 février 2023 - 16:45-17:45 – Salle PISQ J3

Type de réunion : réunion 6 du Conseil Communal des enfants 2022-23

Lieu : Salle PISQ J3

Animateurs de la réunion : Lionel Lattenist (J3) – Sabrina Ilkow (J3 – PCS), secrétaire.

Invités : Mlle Elly Lebacq – Mlle Elisa Laurent – Mr Simon Léonard - Mlle Lyna Hadi – Mr Julien Respelier - Mr Luka Toulmonde Sukic.

Ordre du jour

- Introduction : tour de table,
- Suivi de la demande,
- Organisation des prochaines élections,
- Opération Be Wapp : ramassage des déchets/Débat,
- Changement de local,
- OJ prochaine réunion.

Déroulement

1. Accueil des Conseillers Communaux Enfants :

Comment ça va ? Bref tour de table.

2. Suivi de la demande :

✓ Feed back des élus CCE :

- ECI : Luka et Julien : nous n'avons pas eu de retour car notre directeur était malade.
- ECV : Lyna et Simon : l'école organise déjà un bal pour les 6^e années.
- ELV : Elly et Elisa : Aucun retour.



✓ Feed back des écoles :

- ECI : Beaucoup d'activités sont déjà organisées en fin d'année dont « la nuit à l'école » pour les 6^e années. Si l'on doit garder le format « bal », pourquoi ne pas l'organiser au niveau communal ?
- ECV : Si une telle organisation devait se faire, nous en comprenons le désir pour les élèves de P6 car c'est leur dernière année. Nous en voyons moins la pertinence en ce qui concerne les élèves de P5. De plus, nous n'avons que très peu d'informations sur ce qui pourrait se faire (repas, musique, participation, organisation, intendance...). La fin d'année scolaire est déjà fortement chargée. L'investissement devrait se faire aussi au niveau parental sauf si l'évènement est restreint et se fait au sein de la classe comme une petite boum réunissant juste les élèves de P6.
- ELV : Aucun retour.

3. Organisation des prochaines élections :

La campagne pour les nouvelles élections de cette année va bientôt recommencer avec, pour cette édition, l'élection d'un seul élève de 4^e année pour les écoles ayant déjà deux élus.

En effet, l'enfant élu de 6^e primaire, quittera l'école en fin d'année, l'enfant élu de 5^e primaire deviendra celui de la 6^e primaire (année scolaire 2023-2024). Par conséquent, le nouvel enfant prochainement élu de 4^e primaire (année scolaire 2022-2023), deviendra l'élue de 5^e primaire lors de l'année scolaire 2023-2024, afin qu'il y ait chaque année, deux élus de 5^e et 6^e années primaires.

Rappelons que cette année, l'école libre d'Ittre devrait intégrer le projet. Pour cette école, il s'agira d'élire deux enfants, un enfant de 4^e année et un enfant de 5^e année.

Mars - Avril	Animations classes dans les 4 écoles de l'entité
Mai	Elections dans chaque école
Juin	1 ^e réunion préparatoire des élus



4. Be Wapp : Ramassage des déchets/Débat.

Le projet « Be Wapp : ramassage de déchets » est expliqué aux enfants, étant donné que l'envie d'organiser un ramassage des déchets fait partie des différents projets proposés par les élus enfants, il nous semble important de pouvoir y participer.

L'avis des conseillers communaux enfants est demandé :

Luka et Julien : nous pensons que l'école va y participer mais ce sera sympa de participer aussi avec tous les élus du CCE mais un autre jour que celui décidé par l'école.

Lyna et Simon : notre école va y participer mais c'est vrai que ce serait chouette de faire une séance supplémentaire avec tous les élus. On pourrait faire le ramassage en musique !

Elly et Elisa : Oui, notre école y participe aussi mais vu qu'il y a vraiment beaucoup de déchets, ce serait intéressant de faire une séance en plus avec nous (les élus) ensemble.



Dès lors, le CCE organisera sa session de ramassage le dimanche 26/3 de 14h à 18h.

5. Changement de local.

Nous actons que dorénavant toutes les réunions du CCE se feront au Local J3, à la salle PISQ (au-dessus de la salle polyvalente de Virginal).

Ordre du jour, prochaine réunion :

Suivi de la demande – mise en place – candidature opération Be Wapp.

Fin de séance.

Sauf changement, la prochaine réunion du CCE aura lieu le 7 mars prochain de **16h45 à 17h45**, à confirmer par la convocation.